



MÉMORANDUM DE MAI 2018

De : Réseau de la Société Civile Congolaise Libre

A : Madame Christine LAGARDE

Directrice Générale
Fonds Monétaire International (FMI)
700 19th Street, N.W.
Washington, D.C. 20431
États-Unis

Nos réf : ANC-D/DG/05-18/045

Objet : *Position du Réseau de la Société Civile Congolaise Libre à propos des conclusions
De la mission du Fonds FMI en République du Congo du 3 au 18 avril 2018.*

Madame la Directrice Générale,

Sous l'appellation *Organisations de la société civile de la diaspora congolaise (Europe, États-Unis et Canada)*, et à travers la plateforme associative « Assises Nationales du Congo », nous avons eu l'honneur de vous adresser une correspondance référenciée « ANC-D/DG/09-17/030 » en date du 07 septembre 2017. Dans celle-ci, nous avons soumis, à votre souveraine appréciation, les conditionnalités devant être examinées, selon nous, dans le cadre du processus des négociations ouvert alors entre le FMI et le gouvernement de la République du Congo (Brazzaville), processus visant l'adoption « *des mesures pour assurer la soutenabilité de la dette à moyen terme* ».

Aujourd'hui, suite à la dernière mission effectuée du 3 au 18 avril 2018 en République du Congo par votre institution, nous venons très respectueusement vous présenter notre position. Celle-ci est la résultante des synergies redynamisées entre les Organisations de la société civile congolaise libre au plan local et dans la diaspora¹.

Notre position relève d'un rôle que le FMI nous attribue – ce dont nous vous sommes reconnaissants -, un rôle qui est en effet défini dans les termes suivants, à travers le communiqué de presse n° 18/137 du 19 avril 2018 relatif à la mission ici évoquée : « *Une participation forte de la société civile sera cruciale pour le succès des réformes de la gouvernance* »²

Notre position tient en cinq points.

Premier point : La prise en compte de la tactique des promesses à ne pas tenir, c'est-à-dire, de l'évidence du non respect des engagements de l'État congolais vis-à-vis du FMI.

Madame la Directrice Générale,

Suite à la mission effectuée par le FMI du 5 au 20 décembre 2017 à Brazzaville, le *Réseau de la société civile congolaise libre* avait favorablement accueilli la déclaration de la délégation ainsi que les exigences formulées par vous-même sur les antennes de Radio France Internationale (RFI) le 14 décembre 2017, exigences qui consistaient essentiellement en un préalable : ne poursuivre les négociations en vue d'un accord, comme il se doit, que si l'État congolais réalise et présente dans la transparence, **un audit sur la gouvernance et sur la corruption**.

A ce jour, ce préalable n'a pas été rempli par l'État congolais représenté par le pouvoir de Monsieur Sassou Nguesso.

Selon nous, votre mission a raison de souligner dans son communiqué de presse qu'il ne s'agit ni plus ni moins que d'une *intention*, celle du gouvernement « *de publier une étude sur la gouvernance pour guider les futures réformes dans la gouvernance, la transparence et la gestion des finances publiques* ». Il en est de même de l'intention « *de créer un organe indépendant de lutte contre la corruption avec tous les pouvoirs d'investigation et un système de déclaration du patrimoine pour les hauts responsables...* ». L'autre intention est « *de renforcer le contrôle des grands projets d'infrastructures et des entreprises publiques, notamment celles du secteur pétrolier* ».

En cela, alors que les optimistes peuvent reprendre l'expression française bien connue selon laquelle « *l'intention vaut le fait* », les pessimistes pourraient n'être que les réalistes qui rappellent à qui veut bien les entendre le dicton selon lequel « *le chemin de l'enfer est pavé de bonnes intentions* ».

Du reste, est-il besoin de souligner qu'à l'origine du drame actuel du Congo (Brazzaville), il y a le non respect des engagements pris par ce pouvoir, lequel avait obtenu l'accès du Congo à l'initiative PPTTE en janvier 2010 malgré les turpitudes aujourd'hui révélées par la presse internationale ?

¹ 1-Assises Nationales du Congo-Europe ; 2-Assises Nationales du Congo-USA ; 3-Assises Nationales du Congo-Afrique de l'Ouest ; 4-Plateforme CRADIC-USA ; 5-Plateforme La Convention-Canada ; 6-Collectif Sassoufit-France ; 7-Collectif Sassoufit-USA ; 8- Alliance Congolaise pour la Renaissance Africaine (ACRA, France & Allemagne) ; 9- Personnalités.

² <http://www.imf.org/fr/News/Articles/2018/04/19/pr18137-imf-staff-concludes-program-negotiation-mission-to-the-republic-of-congo>.

Deuxième point : La prise en compte de la tactique du contournement du FMI par le pouvoir de Monsieur Sassou Nguesso.

Madame La Directrice Générale,

Nous aimerions également attirer votre haute attention sur la tactique de contournement du FMI que tente d'appliquer le pouvoir de Monsieur Sassou Nguesso.

A titre d'illustration, nous allons retenir au moins deux séries de faits :

Première série de faits. Le pouvoir de Monsieur Sassou Nguesso a procédé à la liquidation opaque et précipitée de deux grandes entreprises publiques, à savoir : la Société Nationale d'Electricité (SNE) et la Société Nationale de Distribution d'Eau (SNDE), contre les avis motivés des syndicats desdites entreprises et des cadres des secteurs concernés. La même opacité a entouré la restructuration précipitée de la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC), une entreprise qui, à l'instar des « Grands Travaux », constitue l'un des deux principaux foyers de la corruption endémique que vit le Congo. Nous rappelons que la SNPC, qui est le plus gros pourvoyeur du budget de l'État, ne tolère l'existence d'aucun syndicat, toutes choses qui, lors de la mission du FMI de septembre 2017, avaient conduit la *Société Civile Congolaise Libre* à demander la liquidation de ladite entreprise.

Deuxième série de faits. Selon les révélations de certains médias internationaux, le pouvoir de Monsieur Sassou Nguesso fait de multiples démarches, qu'il assume, pour obtenir des fonds auprès de la Chine, de l'Arabie Saoudite, des Émirats arabes, de certains autres Etats notamment parmi des pays émergents comme le Maroc. Il en est de même du côté de certaines institutions financières ou bancaires privées en France et ailleurs.

A l'évidence, dans le cadre prévisible des négociations qui concerneraient la restructuration de la dette extérieure de la République du Congo, le Club de Paris (au titre de la dette extérieure publique) et le Club de Londres (au titre de la dette extérieure privée) pourraient encore être surpris à court ou à moyen terme par des mensonges d'Etat relatifs à l'encours.

Ces deux séries de faits ne relèvent-elles pas d'un comportement significatif d'une fuite en avant ?

On admettra que tel est le cas quand on sait que le Congo, qui est membre de la Zone Franc, n'a pas la souveraineté qui rendrait « légale » et légitime une politique économique alternative à celle du FMI. Constat qui épouse le sens qu'indiquait le retentissant livre intitulé *La Grande Désillusion*, Best-seller mondial 2002, de Joseph Stiglitz, avec la crédibilité d'un auteur ayant l'expérience d'économiste en chef de la Banque Mondiale et distingué par le Prix Nobel d'Economie en 2001.

Force est de souligner alors le fait suivant : étant donné que l'appartenance à la Zone Franc empêche institutionnellement le Congo de mener une politique économique de redressement budgétaire en dehors de celle du FMI du fait d'une décision française prise depuis les années 1980 et baptisée « doctrine d'Abidjan » ou « doctrine Balladur »³, même dans l'hypothèse d'une "bravade", notre pays ne pourrait que « rentrer dans les rangs », compte tenu du poids colossal et sans précédent de sa dette qui est sans pareille dans la zone monétaire.

³ www.politiqueinternationale.com/revue/, par exemple, rappelle le sens de cette doctrine : L'Etat français a décidé, en l'annonçant à Abidjan, à l'époque où Edouard Balladur était Premier Ministre, dans les années 1986-1987, de se conformer aux avis de la Banque Mondiale et du FMI avant de débloquent son aide économique en faveur des Etats africains. C'est bien en application de cette doctrine que l'actuel ministre français de l'économie et des finances, Bruno Lemaire, lors de la réunion statutaire des ministres de la Zone Franc à Brazzaville, le 13 avril 2018, a annoncé l'intention de l'Etat français d'accorder une aide de 135 millions d'euros à l'Etat congolais à condition que celui-ci signe d'abord un accord avec le FMI.

En effet, à titre d'illustration, une expérience comme celle de la crise asiatique des années 1990 nous enseigne ce qui suit, s'agissant des pays ayant acquis leur souveraineté monétaire, puisque disposant d'une monnaie nationale. « *A la suite de la crise thaïlandaise, des mois ont passé avant que le dernier pays touché, la République de Corée (Corée du sud), ne cède aux pressions du marché et appelle le FMI à la rescousse, suivant ainsi la voie empruntée auparavant par la Malaisie et l'Indonésie. Le résultat est que seuls les cas les plus désespérés deviennent « preneurs » sur le marché des programmes du FMI. Les cas moins graves préfèrent éviter les conditions du FMI, jetant ainsi implicitement le discrédit sur les pays qui les acceptent. Il en résulte malheureusement que lorsque le FMI intervient enfin, la situation est devenue plus désespérée et insoluble, et le mal plus difficile à circonscrire que s'il avait été traité à temps. L'ampleur de ce retard est peut-être ce qui détermine si l'atterrissage se fera en douceur ou en catastrophe et si le mal sera isolé ou se propagera en une série d'attaques contagieuses.* » Tel est donc l'enseignement majeur que le Congo devrait tirer de l'expérience du rôle du FMI face à la crise asiatique des années 1990, à la lecture d'un texte du Professeur Charles Wyplosz, en l'occurrence « L'instabilité financière internationale », une contribution à l'ouvrage publié dans le cadre des activités du PNUD en 1999⁴.

Il est utile de savoir que cet enseignement qui a été tiré de l'expérience asiatique s'est trouvé confirmé dans sa justesse au XXI^{ème} siècle à travers l'expérience de la « crise grecque » au cours des années 2012, 2013, 2014. Point n'est besoin de préciser qu'en réalité cette leçon de l'expérience asiatique dans les années 1990 s'apparentait à celle tirée de l'expérience de la crise financière de l'Amérique Latine au cours des années 1970 et du début des années 1980, avant d'être confirmée par sa pertinence à travers les négociations liées à la crise de la dette des pays de la Zone Franc, entre le milieu des années 1980 et la dévaluation du Franc CFA en 1994.

Troisième point : La prise en compte de la tactique de « passager clandestin » ou de « *free rider* » du pouvoir de Monsieur Sassou Nguesso, dans la Zone Franc.

Madame La Directrice Générale,

Le message est bien compris, lorsqu'il s'agit d'évoquer la situation d'un pays devenu actuellement « passager clandestin » de la Zone Franc-CEMAC, en l'occurrence le Congo. Dans son interview du 13 avril 2018 sur les antennes de Radio France Internationale, le Ministre français de l'économie et des finances, Monsieur Bruno Lemaire, présentait, dans le langage des stratèges et des spécialistes de la « théorie des jeux », la situation effective du seul Etat membre de cette zone monétaire qui, aujourd'hui, bénéficie de tous les avantages relatifs qu'offre ladite zone sans en payer le prix. Evidemment, avec une dette extérieure évaluée à environ 120% du PIB, et compte non tenu à la fois de la dette intérieure et de certaines transactions découlant des contrats opaques avec les entreprises pétrolières, et avec des créanciers tels que les Chinois, le Congo pourrait rester dans cette situation de « passager clandestin » jusqu'à nouvel ordre.

D'ailleurs on pourrait utilement préciser que, dans le langage de la « théorie des jeux », la situation du Congo est même plus étrange quand on sait qu'à l'origine, en langue anglaise, « passager clandestin » se dit « *free rider* », comme pour désigner la situation d'un acteur social, économique ou politique qui fait « cavalier seul » à la manière du pouvoir de Monsieur Sassou Nguesso. En effet, le même jour où se tenait la réunion statutaire des ministres des finances de la zone Franc-CEMAC à Brazzaville, le 13 avril 2018, Monsieur Sassou Nguesso inaugurait le siège de la Banque sino-congolaise pour l'Afrique. Monsieur Sassou Nguesso prouve par là qu'il veut avancer librement dans la réalisation des transactions avec la Chine sans respecter

⁴ Charles Wyplosz, « L'instabilité financière internationale », in Kaul Inge, Grungberg Isabelle et Stem Marc A., *Les biens publics mondiaux-La coopération internationale au XXI^{ème} siècle*, Paris, Economica, 2002, 270 p.

certaines des règles actuelles de la Zone Franc-CEMAC. Et il est fort à craindre que certaines de ces transactions masquent des opérations de blanchiment de l'argent de la corruption institutionnalisée par les oligarques congolais.

Voilà donc l'Etat congolais devenu passager clandestin ou « *free rider* » dans la Zone Franc, alors qu'une dévaluation ou plusieurs auraient successivement été enregistrées si le pays avait une monnaie nationale. Il suffit de rappeler qu'avec un ratio Dette/PIB moins élevé (13,2% en 2015)⁵ que celui du Congo aujourd'hui, l'actuelle première économie nationale du continent africain, l'économie du Nigeria, en l'occurrence, avait connu deux fois de suite une dévaluation de sa monnaie en 2015. De ce point de vue, si l'on considère donc le même indicateur (ratio Dette/PIB), nous savons que les exemples du Mozambique (120% en 2016)⁶ et du Zimbabwe (77,4% en 2016)⁷ sont les seuls qui soient comparables à celui du Congo depuis le début du XXI^{ème} siècle. Et qui peut ignorer aujourd'hui les souffrances dans lesquelles ont survécu les populations de ces deux pays avant et pendant leurs négociations avec le FMI, lesquelles étaient si mal préparées du côté des gouvernants prétendument garants de la souveraineté de ces pays ?

Le Réseau de la Société Civile Congolaise Libre n'est pas le seul acteur à évoquer des réticences vis-à-vis de « l'adoption éventuelle » des mesures financières en faveur du régime de Brazzaville. Global Witness en novembre 2017 avait déjà interpellé le Fonds Monétaire International dans des termes très explicites : « *Le FMI doit s'assurer que le régime kleptocrate de la République du Congo ne bénéficie pas d'un nouveau traitement de faveur* ».

Les faits objectifs que nous évoquons ainsi devraient conduire l'Etat français et les membres de la Zone Franc à bien prendre la mesure des risques que la mauvaise gouvernance de Monsieur Sassou Nguesso fait courir à toute cette zone, étant entendu que le débat sur l'avenir du Franc CFA concerne un champ qui est tout à fait différent.

Quatrième point : Nos limites dans le cadre de toute négociation entre le pouvoir de Monsieur Sassou Nguesso et le FMI.

Madame La Directrice Générale,

Nous sommes profondément convaincus que tout programme négocié par ce pouvoir avec votre institution, ne sera crédible et ne pourra atteindre ses objectifs qu'à condition de prendre en compte les intérêts du peuple congolais. Et ces intérêts passent par :

1- La réalisation et la présentation, en toute transparence, des audits effectivement indépendants et crédibles sur la gouvernance et la corruption, dans le sens de la déclaration faite par vous-même sur les antennes de RFI en décembre 2017, et ceci selon les règles convenues au niveau du Conseil d'administration au sein duquel l'Etat français ne devrait pas se contredire puisque le ministre français de l'économie et des finances a déclaré sur les antennes de RFI le 13 avril 2018 ce qui suit : « *la France attend d'abord de la part du Congo, de la transparence, la conclusion d'un programme avec le FMI..., une lutte contre la corruption, mais qui doit se traduire par des actes...* ». Soulignons que l'intention du pouvoir de Monsieur Sassou Nguesso de présenter une « étude » sur la gouvernance correspond tout à fait à autre chose que **l'obligation qu'il a de présenter préalablement l'audit requis.**

2- Le respect des droits économiques, sociaux et culturels garantis individuellement et collectivement aux Congolais par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, laquelle est comprise dans les fondements de toutes les Constitutions successives de la République du Congo.

⁵ Source : <https://fr.tradingeconomics.com/nigeria/indicators/>

⁶ Source : <https://fr.tradingeconomics.com/mozambique/indicators/>

⁷ Source : <https://fr.tradingeconomics.com/zimbabwe/indicators/>

Dans cet esprit, nous soulignons tout particulièrement la revendication suivante que nous avons exprimée dans notre correspondance de 2017, à savoir, « *Le respect des droits sociaux démocratiques, notamment le droit de défense des intérêts matériels et moraux des citoyens par les syndicats, y compris par le recours à la grève et sans que ne soit instaurée une "trêve sociale" ».*

3- La nécessité historique d'une autre gouvernance, laquelle suppose une refondation préalable du pacte politique à travers la réhabilitation de l'Etat de droit démocratique intégrant l'éthique républicaine.

Sans aucun doute le FMI peut rappeler son expérience à travers le monde, à la lumière de cas tels que celui de la Grèce et des pays de l'ancien bloc communiste, tous ces pays ayant été obligés de se doter de régimes politiques de transition pour mieux conduire des réformes économiques et financières dont la réussite a pu créer les conditions institutionnelles des élections justes, libres et transparentes. Dans ce sens, **le FMI devrait pouvoir envisager le même processus en faveur du peuple congolais, au regard de la crise institutionnelle actuelle qui prévaut depuis le référendum d'octobre 2015 sur la Constitution.** Nous rappellerons que cette crise comporte principalement trois aspects à savoir :

- ✓ Le refus par une partie significative du peuple congolais et par trois des cinq candidats de l'opposition de reconnaître Monsieur Sassou Nguesso comme Président élu lors du scrutin anticipé de mars 2016 ;
- ✓ La détention arbitraire et illégalement prolongée de deux de ces candidats et plusieurs de leurs cadres, ainsi que d'autres acteurs politiques et leaders d'opinion hostiles au référendum d'octobre 2015 ;
- ✓ L'impasse actuelle sur l'accord de cessez-le-feu du 23 décembre 2017 relatif à la guerre du Pool. Etant entendu que cette situation est indissociable de l'institutionnalisation de la violation des droits humains, comme en atteste le récent rapport du Département d'État Américain⁸. En atteste également la donnée tout à fait exceptionnelle qui indique que le Congo se situe au 3^{ème} rang sur tout le continent, derrière l'Algérie et l'Angola, en matière de montant du budget de la défense par habitant, en 2016. Et ceci, avec \$147,21, bien loin devant la Chine, par exemple, avec ses \$106,21, selon la publication intitulée *L'Année Stratégique 2017* de l'Institut Français de Relations Internationales et Stratégiques (IRIS).

Madame La Directrice Générale,

Les trois aspects de la crise congolaise évoqués ci-dessus sont nettement mis en lumière dans un texte sans précédent publié le 9 mai 2018 par la Conférence épiscopale du Congo : « *La déclaration des Evêques du Congo* »⁹.

Les attentes d'ordre politique que nous venons d'exprimer en tant que citoyens libres, relèvent d'une aspiration du peuple congolais dont nous avons fait état dans notre correspondance du 7 septembre 2017 :

« Si l'on veut tenir compte du droit d'un peuple d'accepter le bien-fondé d'une nouvelle dette contractée en son nom et de son obligation de la rembourser, ce même peuple est aussi fondé à récuser un quelconque remboursement de dette qui serait accordée sans garanties et contraintes politiques au gouvernement de Monsieur Denis Sassou-Nguesso ».

4- La nécessité d'associer le Réseau de la Société civile congolaise Libre dans tout le processus de négociation, spécifiquement avec le statut d'observateur.

⁸ Source : <https://www.state.gov/j/drl/rls/hrrpt/2017/af/276989.htm>.

⁹ Voir la « *Déclaration des évêques du Congo* » en annexe 1.

Cinquième point : Les bases nécessaires d'une bonne stratégie de redressement budgétaire et de croissance inclusive

Madame la Directrice Générale,

Notre demande d'être observateur dans le processus de négociation se justifie aussi parce que nous sommes porteurs de certaines propositions pour une stratégie cadrant avec les intérêts du peuple souverain.

A l'étape actuelle de ce processus de négociation, nous aimerions vous indiquer les bases de nos propositions en matière de stratégie :

1- La coordination, avec la cohérence requise, entre, d'un côté, les réformes des entreprises publiques et des services publics, et de l'autre, le cadre macroéconomique des anticipations. Cet aspect renvoie à la cohérence anticipée entre l'étape du programme de stabilisation et celle du programme de relance. A cet égard, nous tenons à dénoncer, comme nous l'avons mentionné plus haut, les mesures déjà prises par le pouvoir de Monsieur Sassou Nguesso en ce qui concerne la Société Nationale d'Electricité (SNE), la Société Nationale de Distribution d'Eau (SNDE), la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC), ainsi que la Congolaise Générale des Loteries (COGÉLO).

2- La cohérence entre, d'une part, l'objectif de réduction de la pauvreté (en passant nécessairement par la réduction des inégalités et la protection des 54,1%¹⁰ de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté), et d'autre part, l'objectif de mobilisation des recettes fiscales (en passant par des impôts devant toucher l'oligarchie et les agents économiques nationaux et étrangers à l'origine de la fuite massive des capitaux). A cet égard, rien n'est plus parlant que les informations collectées par les journalistes des *Panama Papers* et récemment publiées, dans le cas du Congo, par le site www.mondafrique.com sous le titre « *Les comptes secrets du clan Sassou* »¹¹.

3- L'impératif d'efficacité et d'efficience dans l'activité des administrations publiques. L'impératif ainsi signifié est lié aux mesures à prendre en vue d'instaurer un État de droit démocratique. Dans ce sens, rien n'est à attendre ni d'un ou plusieurs remaniements ministériels sous le pouvoir de Monsieur Sassou Nguesso, ni du scénario d'une élection présidentielle programmée pour 2021 sous ce même pouvoir.

En tout état de cause, l'inefficacité et l'inefficience de l'activité des administrations publiques qui se traduisent par la mauvaise gouvernance constatée par toutes les institutions internationales au Congo, relèvent du bilan de Monsieur Sassou Nguesso après 34 ans à la tête du pays.

4- L'objectif de réussite dans la coopération économique et monétaire en Afrique Centrale. Cet objectif est à prendre en compte avec d'autant plus d'intérêt que la situation géopolitique est lourde d'incertitudes aussi bien dans la Communauté Économique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC) que dans la Communauté Économique des États d'Afrique Centrale (CEEAC)¹². Dans un tel contexte, les bailleurs de fonds commettraient une faute en appliquant au Congo le fameux précepte « *Too big to fail* » (Trop Gros pour faire faillite).

A la vérité, les performances budgétaires du Congo n'ont pas été les meilleures de la CEMAC pour ces dernières années. De ce fait, Monsieur Sassou Nguesso n'aurait pas été nommé Coordonnateur d'un plan de redressement de la CEMAC lors de la réunion regroupant les Chefs d'États de la dite Zone, la Directrice Générale du FMI et le Ministre français de l'économie et des finances en décembre 2017 à Yaoundé, si son mensonge d'État sur le montant de la dette avait été découvert à temps.

¹⁰ Source : Banque Mondiale (2015), *World Development Indicators*.

¹¹ <https://mondafrique.com/congo-les-panama-papers-publient-les-comptes-des-congolais/>, voir copie en Annexe2.

¹² <https://mondafrique.com/halte-au-feu-en-afrique-centrale/amp/>.

Aujourd'hui, les populations africaines qui cherchent à voir s'établir un jeu « gagnant-gagnant » au niveau des relations internationales, montrent de mille manières, par exemple, sur les réseaux sociaux, leur détermination à changer l'ordre institutionnel sur le continent en faveur de la démocratie, de la justice sociale et du développement durable.

Il est certain que la société civile se dressera pour exiger d'autres politiques face aux incertitudes socio-économiques en Afrique Centrale. Lesquelles sont amplifiées par ce phénomène qu'est « la crise de la dette congolaise », laquelle pourrait déterminer l'avenir de la CEMAC, celle-ci étant un bien public régional. Nous savons que tous ces enjeux concernent aussi le FMI, institution qui participe de la stabilité financière internationale, celle-ci étant un bien collectif mondial qui intéresse tous les citoyens des Etats membres.

Madame la Directrice Générale,

Nous, « Réseau de la société civile congolaise libre », espérons que la délégation du FMI ne tombera pas dans le piège des mensonges d'Etat d'une part et des tentatives de corruption d'autre part, dont le pouvoir de Monsieur Sassou Nguesso est spécialiste. La mise en relief de ces pièges fait penser aux graves manquements aux règles déontologiques dans lesquels serait compromis Monsieur Yaya Moussa, ancien Représentant Résidant du FMI à Brazzaville (<http://sergeberbebi.over-blog.com/article-faux-rapports-conflits-d-interets-et-ou-corruption-71267161.html>).

Nous espérons enfin qu'avant la mise en œuvre de tout plan de sauvetage, le FMI s'assurera que celui-ci est à l'avantage de l'unique et vrai client : le peuple congolais en tant qu'ensemble de citoyennes et de citoyens. Le peuple dont la souveraineté est la seule garantie d'un jeu durablement « gagnant-gagnant » entre le Congo d'une part, le FMI et le reste de la Zone franc d'autre part.

Avec l'espoir que vous accorderez une attention particulière à notre mémorandum, nous vous prions de croire, Madame la Directrice Générale, en l'expression de nos respectueux hommages.

Paris, le 15 mai 2018

Pour les Signataires,

Le Président d'Honneur
des Assises Nationales du Congo
Jean-Edouard SATHOUD



**Ancien Vice-Gouverneur de la Banque des
Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)**

Le Délégué Général
des Assises Nationales du Congo
G. Mâwa-Kiese MAWAWA



Ancien Parlementaire

CC :

- Les membres du Conseil d'Administration du FMI
- M. Abebe SELASSIE, Directeur, Département Afrique
- Mr Oscar Edgardo Melhado Orellan, Représentant résident à Brazzaville
- Mr le Président du Groupe de la Banque Mondiale
- Mr le Président du Groupe de la Banque Africaine de Développement
- Mr le Président de la Commission de l'Union Européenne
- Mme l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le Développement

- Mr le Ministre de l'Économie et des Finances de la République Française
- Mr António Guterres, Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies
- Mr le Premier Ministre du Canada
- Mr le Secrétaire d'État, Département d'État des États-Unis
- Mr le Premier Ministre du Québec
- Mr l'Ambassadeur de la République d'Allemagne
- Mr l'Ambassadeur de la République de Chine
- Mr l'Ambassadeur du Royaume Uni
- Mr l'Ambassadeur d'Italie
- Mr l'Ambassadeur du Brésil
- Mr l'Ambassadeur de la Fédération de Russie
- Mr l'Ambassadeur d'Espagne
- Mr l'Ambassadeur du Japon
- Mr l'Ambassadeur d'Israël
- Mr l'Ambassadeur de la République Sud-Africaine
- Mr l'Ambassadeur de la République d'Angola
- Mr l'Ambassadeur des Émirats Arabes
- Mr l'Ambassadeur d'Arabie Saoudite
- Mr l'Ambassadeur du Maroc
- Mr le Président de l'Assemblée Nationale de la République Française
- Mr le Président du Sénat de la République Française

Les Cosignataires

Organisation associative	Représentants /Signataires
01. PROJECT : People's University for Research-Action : Democracy, Development, Economy, Peace, Powers (PURADDEPP)	Noël Magloire NDOBA , Economiste-Chercheur, <i>Ancien Doyen de la Faculté des Sciences économiques. Université Marien Nguabi.</i>
02. MOUVEMENT POUR LA CULTURE CITOYENNE (MCC)	Anthyme BAYIMINA , Coordonnateur National, <i>Ancien fonctionnaire de la Banque Africaine de Développement (BAD)</i>
03. ASSOCIATION TELEMA	Benoît KOUKEBENE , Président, <i>Ancien Ministre du Pétrole</i>
04. PAPE	Jean Joseph William OTTA , Président, <i>Ancien Ministre</i>
05. FEDERATION DE L'OPPOSITION CONGOLAISE, IDC FROCAD J3M	Joseph OUABARI MARIOTTI , Représentant Europe, <i>Ancien Ministre de la Justice.</i>
06. ASSISES NATIONALES DU CONGO	Ferdinand Justice MOUKALA , Secrétaire Permanent. <i>Diplômé en Sciences Politiques, Conseiller en Gestion de Patrimoine.</i>
07. PROJECT : PEOPLE'S UNIVERSITY FOR RESEARCH-ACTION : DEMOCRACY, DEVELOPPMENT, ECONOMY, PEACE, POWERS (PURADDEPP)	Djess Maurice KIBANGOU Dia MOUNGOUANSI , Economiste.
08. Personnalité (France)	Éric PANTOU , <i>Avocat au Barreau de Paris</i>
09. RESEAU EXPERTISE EQUITABLE	Alexis-Richard MIAYOUKOU , Economiste Consultant, <i>Ancien Conseiller du premier Ministre de Transition André Milongo.</i>
10. ASSISES NATIONALES DU CONGO	Marcel ABIGNA , Membre d'Honneur
11. PLATEFORME CONGOLAISE CONTRE LA CORRUPTION ET L'IMPUNITE (PCCI)	Benjamin TOUNGAMANI , Président
12. COLLECTIF DES VICTIMES ET PARENTS DES DISPARUS DU BEACH	Marcel TOUANGA , Président, <i>Colonel à la Retraite</i>
13. ALLIANCE CONGOLAISE POUR LA RENAISSANCE AFRICAINE (ACRA)	Justin DANDILA , Secrétaire Général, <i>Juriste</i>

14. ASSOCIATION KIMPWANZA	Antoine-Page KIHOULOU , Membre Fondateur, <i>Conseiller en Insertion Professionnelle</i>
15. ASSOCIATION CONGO YA SIKA	Jean Claude TRILLAND NTSANGOU , Membre Fondateur - <i>Electronicien</i>
16. AGIR POUR LA DEMOCRATIE, LE DEVELOPPEMENT ET LA PAIX AU CONGO (ADDPC)	Dominique EBIOU , Président - <i>Universitaire et Enseignant</i>
17. Personnalité (France)	Donatien KIVOVOU
18. ASSISES NATIONALES DU CONGO	Guy Sosthène MYAMBALLAT , Délégué Porte-Parole Adjoint
19. ASSISES NATIONALES DU CONGO	Simon-Pierre MOUSSOUNDA , Membre d'Honneur, <i>Ingénieur de Télécommunications, Colonel de l'Armée</i>
20. ASSISES NATIONALES DU CONGO	Marc MAPINGOU , Membre d'Honneur.
21. ASSISES NATIONALES DU CONGO	Isidore AYA-TONGA , Membre.
22. ASSISES NATIONALES DU CONGO	Pierre MACKANGA , Membre d'Honneur.
23. ASSISES NATIONALES DU CONGO	Albert SATHOUD , Membre d'Honneur.
24. ASSISES NATIONALES DU CONGO	Jeanne BOUANGA , Membre d'Honneur.
25. SACER (FRANCE)	Jean Benoit DZABA , Président
26. Personnalité (France)	Roger BAVIBIDILA KOUSSENGOUMOUNA , <i>Avocat au Barreau de Paris</i>
27. COLLECTIF SASSOUFIT (FRANCE)	Andréa NGOMBET MALEWA , Coordonnateur
28. CONSEIL DE LA DIASPORA CONGOLAISE POUR LA RESTAURATION DE LA DEMOCRATIE (CODICORD)	Raphaël GOMA , Président
29. Personnalité (France)	Hervé MAHICKA , Diplômé en Sciences Politiques, <i>Ancien élève de l'ENA</i>
30. ASSOCIATION UNION-CONGO	Jean-Claude MAYIMA-MBEMBA , Président
31. PLATEFORME NORD-AMERICAINE (CRADIC – USA)	Jean M MOUNDZIKA , Coordonnateur
32. PLATEFORME NORD-AMERICAINE (La Convention- CANADA)	Georges GOMA GAKISSA , Porte-Parole, <i>Professeur d'Université</i>
33. PLATEFORME NORD-AMERICAINE (CRADIC – USA)	Teddy B VOCKA , Secrétaire Général
34. PLATEFORME NORD-AMERICAINE LA CONVENTION-	Léopold MAFOUANA , Membre
35. Personnalité (USA)	Bertin MBOKO
36. PLATEFORME NORD-AMERICAINE (CRADIC – USA)	Princia Carina ITOULA , Trésorière
37. PLATEFORME NORD-AMERICAINE (La Convention- CANADA)	Sidonie MALANDA SALAMBANZI , Professeur d'Université
38. CURE, (CANADA)	Ludovic MBANY , Président
39. PLATEFORME NORD-AMERICAINE (CRADIC-USA)	Percy PIKA , Membre
40. Personnalité (USA)	Felix NGASSI ,
41. PLATEFORME NORD-AMERICAINE CNA (CANADA)	Socrate BOUZINGOU , Coordonnateur
42. ASSISES NATIONALES DU CONGO (USA)	Herve THELAMA MIABEY , Phd, Professeur d'Université
43. PLATEFORME NORD-AMERICAINE (La Convention- CANADA)	Eliane MAFOUANA , Membre
44. COLLECTIF SASSOUFIT (USA)	Justin NGOMO NGOMO , Membre
45. PLATEFORME NORD-AMERICAINE (La Convention- CANADA)	Raoul Didier MABOUNDOU , Membre
46. Personnalité (POLOGNE)	Patrick KIBANGOU
47. PLATEFORME NORD-AMERICAINE (La Convention- CANADA)	Guy Patou BOUNKAZI , Membre
48. MOUVEMENT CITOYEN LE CARTON ROUGE (CANADA)	Sosthene Kongodila SAMBA , <i>Fondateur</i>
49. CERCLE LA RUPTURE	Brice NZAMBA , Avocat au Barreau de Paris.
50. LE PARLEMENT LIBRE DU CONGO	Cicéron MASSAMBA , Président
51. LA LETTRE DU POOL	Guy MANKESSY , Fondateur et Directeur de Publication

52.	ASSOCIATION DES PATRIOTES INDIGNES DU CONGO (APIC)	Jean-Christophe SAMBA-BASSINGA, Président
53.	PLATEFORME NORD-AMERICAINE (La Convention- CANADA)	Claude Ludovic MBANY, <i>Secrétaire chargé des Relations extérieures</i>
54.	ASSISES NATIONALES DU CONGO	Pauline KIDEKELE, Membre
55.	ASSISES NATIONALES DU CONGO	Clarisse TATY, Trésorière
56.	ASSISES NATIONALES DU CONGO	François MISSENGUE, Membre
57.	ASSOCIATION KIMPWANZA	Living SIHYAYOS, Président
58.	RESEAU EXPERTISE EQUITABLE	Justin BALONGA, Juriste, Enseignant
59.	Personnalité (FRANCE)	Guy Charles MADEDE, Financier
60.	ASSISES NATIONALES DU CONGO	Prosper MOUANDA-MOUSSOKI, membre
61.	Personnalité (France)	Michel MPANDI, Pharmacien
62.	CONGO YA SIKA (FRANCE)	Eugène Fernand LOUBELO, Universitaire, Enseignant
63.	MALAKI MA KONGO (ITALIE)	MASENGO MA MBONGOLO, Président
64.	Personnalité (France)	Bernardin DILOU-GOMA, Gérant de Société
65.	NSIMOU-YTV MANAGEMENT	Jean-Richard SAMBA DIA NKOUMBI, Président
66.	Personnalité (France)	Emilie Pauline MACOSSO, Magistrat
67.	LA DEVISE (Grande Bretagne)	Mesmin NTCHIMOU, Membre.
68.	Personnalité (Congo)	Amédée NGANGA, Universitaire, <i>Avocat au Barreau de Brazzaville</i>
69.	Personnalité (Congo)	Sadio Morel KANTE, Journaliste
70.	Personnalité (USA)	Jean-Michel MABEKO TALI, Ph.D. Universitaire
71.	FEDERATION DE L'OPPOSITION CONGOLAISE IDC FROCAD J3M (EUROPE)	Guy MAFIMBA, Porte-Parole
72.	Personnalité (France)	Robert POATY PANGOU, Ancien Parlementaire
73.	Mouvement Républicain pour la Libération du Congo (MRLC)	Gertrude Bienvenue MALALOU-KOUMBA, membre
74.	COORDINATION CONGOLAISE DE LA SOCIETE CIVILE ET DE LA JEUNESSE CHRETIENNE DE LA DIASPORA CCSCJC)	Prince KITEMO, Président
75.	ASSOCIATION CITOYENNE DE SOLIDARITE DU CONGO BRAZZAVILLE (ACSCB)	Mingua BIANGO, Secrétaire Général
76.	Personnalité (France)	Noël-Emmanuel LONGUI, Colonel à la retraite.
77.	ASSOCIATION DJO BALARD JEUNESSE & DEVELOPPEMENT (FRANCE)	Antoine WADA, Président
78.	ASSOCIATION CITOYENNE DE SOLIDARITE DU CONGO BRAZZAVILLE (ACSCB)	Anicet MAPA, Président de la Fédération de France
79.	ALLIANCE CONGOLAISE POUR LA RENAISSANCE AFRICAINE (ACRA)	Marcel KIDJAFOURI, Membre.
80.	COLLECTIF SAUVONS LE CONGO (France)	Donald Pontys NGOUMA DE MANGOUBI
81.	Personnalité (France)	Apollinaire NGOLO-NGOLO, Journaliste
82.	Personnalité (France)	Jean-Didier MALANDA, Artiste, Ancien Musicien Groupe Loketo
83.	ASSISES NATIONALES DU CONGO	Moïse SONGUEMAS-MATHE, Membre
84.	ASSISES NATIONALES DU CONGO	Cyriaque BABELLAT, Membre, Cadre Ministère de l'Education Nationale
85.	PCT-France Europe Canal-Historique	Isaac SENG DJOUMALI, Biologiste et romancier, Professeur d'Université.
86.	ASSISES NATIONALES DU CONGO	Roger BABIMBA, Membre, Cadre des Hôpitaux de Paris.
87.	ASSISES NATIONALES DU CONGO	Ferdinand MBAOU, Membre.
88.	ASSOCIATION KIMPWANZA	Alban MAHOUKOU, étudiant.
89.	ASSOCIATION des FEMMES LEADER D'AFRIQUE (AFLA)	Grâce LOEMBA, Membre.
90.	LA VOIX DU PEUPLE LIBRE	Juste OUAMBA, Administrateur.

91. Mouvement Patriotique Congolais (MPC)	Fernand NDALA , Membre.
92. Collectif Sauvons Le Congo	Gatien SAMBA , Membre, Brazza News Infos.
93. ASSOCIATION de SOLIDARITE aux VICTIMES des GUERRES au CONGO BRAZZAVILLE (ASVGCB)	Michel NTSANGOU , Président.
94. EAS FORTITUDE	Henri PEMO , Président, Ecrivain.
95. Personnalité (France)	Maurille LOUZALA , Enseignant
96. Personnalité (France)	Hippolithe NGOUALA , HSE
97. Personnalité (France)	Jean Didier MILÉBÉ , Ingénieur documentaliste-Archiviste
98. ASSOCIATION DES PATRIOTES INDIGNES DU CONGO (APIC)	Parfait BIHANI , Membre
99. Le MUR	Rodrigue TCHINKATI , Membre
100. CONVENTION DES DEMOCRATES INDEPENDANTS (CDI)	Adrien HOUABALOUKOU , Président.
101. ASSISES NATIONALES DU CONGO (USA)	Mathieu BAKIMA-BALIELE , Membre.
102. Personnalité (France)	Nicole GBAGUIDI
103. FEDERATION DES CONGOLAIS DE LA DIASPORA (FCD)	Benjamin MOUTSILA , Président.
104. Personnalité (France)	Marie-France BIBIMBOU-DANDOU
105. INDIGNES 242	Roland-Levy NITOU , Président.
106. Personnalité (France)	Lemba MASSENGO , Attachée de Presse.
107. Personnalité (France)	Huguette LEBANITOU , Aide-soignante
108. CONSEIL CONSULTATIF INTERNATIONAL DE LA DIASPORA TEKE (CIDT)	Grégoire GAYINO , Président.
109. PLATEFORME NORD-AMERICAINE (USA)	Berthin MBOKO , Coordonnateur du mouvement citoyen des Congolais aux USA.
110. ORICE	Markus KISSA , Président d'Honneur.
111. ASSISES NATIONALES DU CONGO	Euloge BADINGA BIKINDOU , Membre.
112. Personnalité (Grande Bretagne)	Didier MPOUKI
113. Personnalité (France)	Didier KEON , Informaticien
114. Personnalité (France)	Joseph MOUKOLO-DEMAQUILLAS , Enseignant
115. ACB-J3M / CONGO YA SIKA	Jérôme ITOUA-OKONGO , Membre
116. LE MUR	Jules IWANGOU , Membre
117. Association Citoyenne de Solidarité au Congo-Brazzaville (ACSCB 242)	Mado NOUAHO , Gouvernante
118. COLLECTIF SASSOUFIT (FRANCE)	Hérolde GAMBIA , Membre
119. ASSISES NATIONALES DU CONGO	William OFOUNDA , Membre
120. Personnalité (France)	Christian BIANGO
121. ASSISES NATIONALES DU CONGO	Paul Innocent Christ Berger MOUSSIMA MALONGA , Membre

ANNEXES

ANNEXE 1 : *Déclaration des Evêques du Congo.*

ANNEXE 2 : *Les Comptes secrets du clan Sassou.*

**Réseau de la Société Civile
Congolaise Libre**



Assises Nationales du Congo
Plateforme Associative (Loi 1901)
Récépissé n°W7512246551, du 20 mai 2014
Préfecture de Police de Paris (France)

Assises Nationales du Congo : 83, rue de Reuilly, ACDE, Impasse du Mousset, 75012 Paris (France). Mail : assises.secretariat@gmail.com

ANNEXE 1 :

Déclaration des Evêques du Congo



B.P. : 200 - Brazzaville
REPUBLICUE DU CONGO
Tél.: (+242) 06 684 88 98 / 06 917 91 48
E-mail : conepiscongo71@hotmail.fr
www.cecongo.org

DECLARATION DES EVEQUES DU CONGO

Réunis à Brazzaville du 8 au 9 mai 2018 en session extraordinaire, Nous, Evêques du Congo, avons examiné la crise socio-politique et économique préoccupante que vit notre pays. Fidèles à la mission de l'Eglise depuis les commencements, qui est d'annoncer la Parole de Dieu à temps et à contretemps (Mt.28,19) et d'accompagner les fidèles chrétiens à être dans le monde, selon le commandement du Seigneur, véritablement et continuellement « *sel de la terre et lumière du monde* » (Mt.5, 13-14), nous délivrons, au terme de notre rencontre, au Peuple de Dieu ainsi qu'aux femmes et aux hommes de bonne volonté, le message suivant.

1. Dans le présent message, nous voulons partager notre conviction profonde sur les origines du mal de notre pays et sur les perspectives de sortie de crise. Comme en témoignent nos différents messages antérieurs, notre conviction s'est forgée au fil des années et se trouve confortée par les difficultés que traverse notre pays depuis au moins trois ans. Toutes ces difficultés sont arrivées - c'est notre conviction la plus profonde - parce que le gouvernement et tous ceux à qui il incombait d'en décider, ont ignoré notre message de Noël 2014, à savoir : « en régime démocratique, aucune réforme qui suscite de fortes tensions et oppositions n'a jamais profité au peuple » et par conséquent, « un changement de la Constitution dans la division... mettrait en péril la paix sociale » (N°10). Dans le message de la 44^{ème} Assemblée Plénière, N°31, nous en appelions « au futur président de la République de s'engager à sauver la nation en imprimant un nouvel agir », comme déjà dit dans le message de la 41^{ème} Assemblée Plénière sur les Antivaleurs.
2. Et que dire de la crise dans le Pool? Hélas, le Congo n'en est pas à « sa première guerre du Pool ». Depuis 1998, ce département est régulièrement secoué par des crises et des conflits armés, qui, à chaque fois, sont conclus par des accords de paix et de cessation des hostilités, doublés d'un

programme de démobilisation et de réinsertion des ex-combattants. Mais à chaque fois aussi, les véritables victimes que sont les populations civiles n'ont pas été prises en compte.

3. Nous, Evêques, pensons que, pour conjurer définitivement ce « mal du Pool » des accords de paix sur le papier ne suffiront pas. Il faudra aller plus loin, en intégrant l'exigence de vérité sur les origines de cette crise récurrente. Le peuple a le droit de savoir ce qui s'est passé: les causes et les conséquences, mais surtout les responsabilités des uns et des autres. Les morts et les destructions dans ce département appellent justice et réparation. Une réconciliation véritable n'est qu'à ce prix, pour permettre à notre pays de sortir de la crise multiforme qu'il vit.
4. Comment comprendre, en effet, qu'après des années fastes de boom pétrolier, le Congo soit en récession économique ? Cette situation n'est-elle pas trop vite attribuée à la chute des prix du baril sur le marché international ? Comment s'expliquer notre manque actuel de ressources et notre endettement excessif après dix ans d'embellie au cours desquels le pays avait engrangé des richesses si énormes que même un fonds avait été créé pour les générations futures? Comment comprendre par exemple qu'au moment où le gouvernement affirmait détenir un compte à Exim Bank de Chine pour le paiement de nos infrastructures que la dette vis-à-vis de la Chine soit aussi colossale : 40% du montant total de la dette ?
5. Et que dire de l'éternelle pratique des préfinancements pétroliers avec les traders, qui a également contribué à alourdir le niveau d'endettement ! Pourquoi avoir recouru à des préfinancements pétroliers à un moment où nous avons suffisamment de revenus disponibles pour financer notre développement ?
6. A quand l'avènement de l'éthique dans le commerce de nos matières premières, mais aussi dans les montages financiers et les dettes qui sont contractés au nom du pays ? N'est-il pas venu aussi pour les gouvernements des pays d'où viennent les entreprises spécialisées dans l'exploitation et le commerce de nos matières premières le temps de surveiller les pratiques de corruption de leurs ressortissants qui ruinent tant notre pays ?
7. A tous les créanciers de la République du Congo, nous adressons ce cri du prophète Amos : « *Ecoutez ceci, vous qui écrasez le malheureux pour anéantir les humbles du pays, car vous dites : quand donc la fête de la nouvelle lune sera-t-elle passée, pour que nous puissions vendre notre blé ? Quand donc le sabbat sera-t-il fini pour que nous puissions écouler notre froment ? Nous allons diminuer les mesures, augmenter les prix et fausser les balances. Nous pourrons acheter le faible pour un peu d'argent, le malheureux pour une paire de sandales. Nous vendrons jusqu'aux déchets de froment ! Le Seigneur le jure par la fierté de Jacob : Non jamais je n'oublierai aucun de leurs méfaits* » (Amos 8. 4-7).

8. A cause de la corruption, de la concussion et du vol, aujourd'hui notre pays est incapable de payer les salaires des travailleurs, les pensions des retraités, les bourses des étudiants qui sont abandonnés à leur triste sort au pays comme à l'étranger. Nos hôpitaux sont délabrés ou ferment, les malades refoulés, la mortalité ne cesse d'augmenter, les cas de suicide se multiplient, tandis que nos écoles l'opération du gouvernement sur les tables-bancs n'a pas eu les effets attendus. **Dans les familles, même le repas unique qui était devenu la règle apparait de plus en plus comme un privilège**, parce que le prix des denrées alimentaires ne cesse d'augmenter, en dehors de celui de la bière qui ne fait que baisser. Au chômage des jeunes qui était déjà endémique s'ajoute aujourd'hui celui de tous ceux qui perdent leur emploi à cause de la récession.
9. Cette situation sociale dramatique interpelle notre conscience de Pasteurs, d'autant que certains citoyens exhibent leur richesse, acquise « miraculeusement » en un temps record, tandis que la majorité des congolais croupit dans la misère. Des scandales de corruption de concussion ont été révélés, mais la justice de notre pays peine à les élucider.
10. Nous devons avoir le courage de parler de ces sujets de manière ouverte et sans passion. Les partis de la majorité présidentielle ont jeté un pavé dans la mare, en exigeant le rapatriement des fonds volés au Peuple. Nous nous en réjouissons, mais nous en attendons surtout des résultats concrets. Ceux qui ont pris de l'argent appartenant au Congo doivent, en effet, le rendre au Peuple qui en est le seul propriétaire. Nous en appelons pour cela au courage et à la lucidité du Président de la République, qui peut à cet effet compter sur le soutien des Evêques du Congo et du Peuple. Que le FMI tienne bon pour que la lutte contre la corruption, la concussion et la promotion de la bonne gouvernance demeurent des critères intangibles pour la signature d'un programme éventuel. Que les institutions chargées de lutte contre ce fléau dans notre pays travaillent davantage pour éradiquer ce phénomène.
11. Fort de tous ces constats et dans le but de décrier les tensions dans le pays, en vue de mobiliser la communauté nationale aux efforts de redressement de l'économie et pour promouvoir ainsi le bien-être de tous les fils et filles de notre pays, nous proposons :

A- Au gouvernement et aux Personnes en responsabilités

- a. Ouvrir un dialogue politique le plus large possible en vue de discuter du modèle politique et institutionnel que nous voulons dans notre pays, qui s'appuiera sur des valeurs morales susceptibles de fonder une vie politique pérenne et stable, ce qui exige une justice équitable et indépendante. Dans ce cadre, comme déjà dit dans notre message de la 45^{ème} Assemblée Plénière N°27, libérer toutes les personnes en prison à la suite des contentieux politiques.

- b. Travailler, avec une société civile vraiment représentative, à l'élaboration d'un nouveau système électoral dans la perspective des futures élections.
- c. Réfléchir sur les voies et moyens de résoudre de manière définitive la crise du Pool, avec une exigence de vérité, de réparation et de réconciliation.
- d. Faire un audit de la dette du Congo, de tous les projets réalisés particulièrement dans le cadre de l'accord de coopération avec la Chine et autres pays concernés ainsi que de tous les fonds obtenus grâce aux préfinancements pétroliers et de leur utilisation
- e. A vous tous, qui avez pris et prenez l'argent public, nous vous demandons de le rendre au Congo.
- f. Créer un corps indépendant, constitué de magistrats élus par leurs pairs et d'Autorités morales, chargé de réprimer la corruption. Créer également un corps d'auditeurs généraux, dont le dirigeant serait nommé par vote des deux tiers du Parlement pour un mandat de 15 ans non-renouvelable ;
- g. Aux gouvernements des pays du nord, nous disons : Aidez les congolais à recouvrer l'argent gardé impunément chez vous. Ces fonds pourraient servir ici la cause du développement.

B- A vous fidèles laïcs, aux femmes et aux hommes de bonne volonté, nous lançons cet appel pressant :

- h. Engagez-vous par des actions citoyennes pour bâtir et consolider la démocratie et l'état de droit : faites le suivi des politiques publiques, observez les élections, refusez et combattez la corruption ;
- i. N'ayez pas peur d'aller à la rencontre des autres, de discuter avec respect et tolérance de l'avenir de notre pays.
- j. Nous appelons les Eglises sœurs du nord à porter ce message auprès de leurs gouvernements respectifs pour que les fonds détournés au Congo soient restitués aux populations congolaises. Ensemble, mutualisons nos efforts pour un monde libre, prospère et juste.

C- Aux jeunes

- k. Face à la médiocrité, au laisser-aller et au goût de la facilité, n'attendez pas que tout vous vienne de « l'état providence », engagez-vous avec rigueur à vos études, au travail productif.
- l. A toutes et à tous, face à la crise, nous vous appelons au sursaut patriotique.


Nous implorons la bénédiction de Dieu sur tout le Congo, sur chacun et chacune de vous, sur nos dirigeants. Que Dieu bénisse notre pays, l'Afrique et le monde entier. Que notre Dame de la paix intercède pour nous !

Fait à Brazzaville, le 9 Mai 2018

Les Evêques du Congo


+ Mgr Daniel MIZONZO
Evêque Diocésain de Nkayi
Président de la CEC



+ Mgr Yves MONOT
Evêque de Ouesso



+ Mgr Victor ABAGNA-MOSSA
Evêque d'Owando
Vice-Président de la CEC


+ Mgr Jean GARDIN
Evêque d'Impfondo


+ Mgr Louis PORTELLA MBUYU
Evêque de Kinkala


+ Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville


+ Mgr Urbain NGASSONGO
Evêque de Gamboma


+ Mgr Miguel Angel OLAVERRI
Evêque de Pointe-Noire


+ Mgr Bienvenu MANAMIKA BAFOUAKOUAHOU
Evêque de Dolisie

**Réseau de la Société Civile
Congolaise Libre**



Assises Nationales du Congo
Plateforme Associative (Loi 1901)
Récépissé n°W7512246551, du 20 mai 2014
Préfecture de Police de Paris (France)

Assises Nationales du Congo : 83, rue de Reuilly, ACDE, Impasse du Mousset, 75012 Paris (France). Mail : assises.secretariat@gmail.com

ANNEXE 2 :

Les Comptes secrets du clan Sassou

Les comptes secrets du clan Sassou

Par **La rédaction de Mondafrrique** - 9 mai 2018



Les Panama Papers ont récemment publié la liste des congolais ayant directement et indirectement des comptes offshore.

Plus de cent médias répartis dans 77 pays, regroupés au sein du Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ), dévoilent le résultat d'une enquête de neuf mois. Intitulée « Panama Papers », elle rend publique l'identité des clients de Mossack Fonseca, une firme panaméenne chargée de créer et domicilier des sociétés basées dans des paradis fiscaux. Plus de 214 000 entités offshore sont impliquées dans les opérations financières dans plus de 200 pays et territoires à travers le monde, selon le consortium.

1 – DENIS CHRISTEL SASSOU NGUESSO

- Banco Privée d'Andorre (BPA) : 825.000.000 (Euro)
- Jyske Bank(Gibraltar) Limited : 400.000.000 (Euro)
- EFG Bank (Gibraltar) Ltd : 150.000.000 (Euro)
- Fidelity Bank (Cayman) Limited : 600.000.000 (Dollars)
- Cainvest Bank and Trust Limited (Cayman) : 60.000.000 (Dollars)
- Arab African International Bank (Dubai) : 460.000.000 (Dollars)
- Bank of sharjah (Dubai) : 48.000.000 (Dollars)
- Malayan Banking (BHD- Singapour) : 70.000.000 (Dollars)
- Bank of China Limited (Hong Kong) : 340.000.000 (Dollars)
- Mauritius Commercial Bank Limited (île Maurice) : 8.000.000 (Dollars)

2 – RODOLPH ADADA

- The Oxy Bank Limited (Belize) : 300.000.000 (Dollars)
- Bank of Bermuda Limited (îles Caiman) : 200.000.000 (Dollars)
- Fortis Bank Limited (îles Caiman) : 300.000.000 (Dollars)
- KB Luxembourg S.A (Monaco) : 5.000.000 (Euro)

3 – JEAN RICHARD BRUNO ITOUA

- Banco del Pacifico S.A (Panama) : 30.000.000 (Dollars)
- Bancafé S.A (Panama) : 4.000.000 (Dollars)

4 – JEAN JACQUES BOUYA

- Abu Dhabi Islamic Bank (Dubai) : 600.000.000 (Dollars)

- Bank of Baroda (Dubai) : 280.000.000 (Dollars)
- Agricultural Bank of China (Hong Kong) : 960.000.000 (Dollars)
- Bank SinoPac (Hong Kong) : 480.000.000 (Dollars)
- China Construction Bank (Hong Kong) : 758.000.000 (Dollars)
- Banque des Mascareignes Limited (île Maurice) : 152.000.000 (Dollars)
- Banco Surinvest S.A (Uruguay) : 80.000.000 (Dollars)
- Arab Bank Plc (Singapour) : 230.000.000 (Dollars)
- Banque Pasche Monaco : 12.000.000 (Euro)
- Jyske Bank(Gibraltar) Limited : 32.000.000 (Euro)

5 – GILBERT ONDONGO

- Banque Pasche Monaco : 3.000.000 (Euro)
- The Bank of East Asia Limited (Hong Kong) : 783.000.000 (Dollars)
- Bank Sinopac (Hong Kong) 271.000.000 (Dollars)
- Banco Portugues de Negocios S.A (Cap Vert) : 40.000.000 (Dollars)
- Banco Espiritu Santo S.A (SFE Cap Vert) : 143.000.000 – Dollars)

6 – LUCIEN EBATA

- Dresdner Bank Monaco : 32.000.000 (Euro)
- Capital G Bank Limited (Bermude) : 420.000.000 (Dollars)
- Alexandria Bancorp Limited (île Caiman) : 60.000.000 (Dollars)
- Centrale Van Bank Aruba (Antilles Hollandaises) : 11.000.000 (Dollars)

La rédaction de Mondafrique